

Section européenne espagnol au lycée Marie Curie. Echirolles



Pour quels élèves ?

La section européenne s'adresse à des élèves actifs et motivés, disposant d'un niveau satisfaisant pour s'exprimer spontanément en espagnol. Ils bénéficient d'une éducation à la citoyenneté européenne et d'une ouverture interculturelle grâce à des projets pédagogiques divers. Ces élèves doivent donc être ouverts, curieux, et désireux de participer aux projets pédagogiques proposés par les professeurs : sorties au cinéma, voyages, échanges, cours avec l'assistante étrangère...

Ainsi, ils améliorent considérablement leur niveau et leur aisance en langue espagnole.

Cette section n'est proposée qu'aux élèves ayant suivi un enseignement d'Espagnol LVA ou LVB au collège.

Si les élèves suivent l'enseignement pendant les 3 années de lycée, ils peuvent obtenir un baccalauréat avec une mention européenne.

Comment y rentrer ?

Les élèves de 3^e devront fournir avec le dossier d'inscription du Lycée Marie Curie la demande d'inscription en classe européenne.

Le processus de sélection prendra la forme suivante :

- **Sélection sur dossier (appréciation obligatoire du professeur d'espagnol de 3^{ème} ou du professeur principal) en valorisant la lettre de motivation (minimum 10,15 lignes écrites en espagnol). Merci de faire apparaître la moyenne de l'année en Espagnol et la moyenne générale de l'élève.**
- Communication aux familles de la liste des élèves admis début juillet sur le site du Lycée.
- Une évaluation orale pourra être organisée courant septembre pour confirmer la présence de l'élève en section européenne.

Quels enseignements ?

Les élèves de section européenne suivent normalement les cours de leur classe et bénéficient en plus :

- d'un enseignement en mathématiques et en histoire-géographie en espagnol qui se rajoute à l'emploi du temps à raison de 1,5h par semaine au total. Cela implique que les élèves aiment la discipline choisie et consentent à accepter un emploi du temps plus lourd
- d'environ 3/4 d'heure supplémentaire d'espagnol en lien avec les projets en mathématiques et en histoire-géographie.
- Les élèves sont d'office inscrits pour passer la certification CERVANTES pendant l'année de seconde.

La section européenne regroupe ainsi des élèves capables, dynamiques et motivés qui progressent plus vite et peuvent atteindre un excellent niveau de langue lorsqu'ils s'impliquent avec enthousiasme dans le travail de la section.

Nous vous invitons à consulter le site du lycée pour découvrir les activités menées les années précédentes.
(suivre pédagogie-classe européenne espagnol-blog)

Les liens ci-dessous permettront aux intéressés de trouver les documents nationaux règlementant les sections européennes.

Généralités sur les sections européennes et les DNL :

<http://eduscol.education.fr/cid46517/sections-europeennes-ou-de-langues-orientales-selo.html>

Evaluation spécifique au baccalauréat (pour obtenir le bac avec indication section classe euro)

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo3/MENE1821440A.htm?cid_bo=137584

**Mme GENETE (histoire-géographie), Mme LEMEE (mathématiques)
et Mme GARCIA (coordonnatrice de l'équipe d'espagnol)**

Ci-dessous nos adresses e-mails si vous avez des questions supplémentaires :

Malika.Genete@ac-grenoble.fr Melaine-Jeanne.Lemee@ac-grenoble.fr espagnol.prof@laposte.net